

# Cinq territoires aux trajectoires contrastées

Comme tous les départements franciliens, la Seine-Saint-Denis connaît des contrastes intra-territoriaux importants. À partir d'un socle d'indicateurs et de leurs évolutions entre 1999 et 2016, cinq zones aux trajectoires différenciées sont identifiées.

Joseph Chevrot, Laure Omont, Odile Wolber (Insee)

### Saint-Denis et Saint-Ouen : une zone de métropolisation économique

Le territoire regroupant Saint-Denis et Saint-Ouen est emblématique des mutations économiques et urbaines du département. Il est devenu, à partir des années 2000, l'un des principaux pôles tertiaires métropolitains d'Île-de-France (22 % de l'emploi du département pour 10 % de la population en 2016). Bénéficiant de la proximité de Paris et de connexions multimodales qui la relie au reste de la région, cette zone concentre les emplois (figure 1) et génère un flux important de navetteurs (Définitions). Les secteurs de la Plaine et de la ZAC des Docks sont les principaux marqueurs visuels de ces mutations urbaines. La part des emplois relevant des fonctions métropolitaines et celle des cadres (figures 2 et 3) ont fortement progressé (38 % de cadres dans l'emploi total de la zone).

Cette transformation du territoire contraste avec la situation de la population résidente, aux conditions de vie souvent fragiles : 39 % des ménages vivent dans un logement social (figure 4). Les familles sont composées pour 17 % de familles nombreuses (figure 5) et pour un quart de familles monoparentales. La population active comprend 43 % d'ouvriers et d'employés et 21 % de chômeurs (au sens du recensement de la population) (figure 6). Le taux de pauvreté atteint 35 % en 2016 (figure 7). Composée de 162 000 habitants, la zone est également caractérisée par la jeunesse de sa population (35 % de personnes âgées de moins de 25 ans (figure 8), un taux de natalité de 19 pour 1 000) et son cosmopolitisme (36 % d'immigrés) (figure 9), constituant un fort enjeu d'intégration sociale de la prochaine décennie.

### À l'est de Paris, entre Pantin et Montreuil, une gentrification progressive

Issu du partitionnement de la Seine-Saint-Denis (Pour comprendre), un autre territoire

se dessine : il comporte six communes. Toutes, hors Romainville, sont limitrophes de Paris. Ce territoire va de Pantin à Montreuil en passant par Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas et Bagnolet. Cette zone comprend 20 % de l'emploi départemental et le nombre d'emplois y progresse de 24 % entre 1999 et 2016. Dans cette zone, en lien avec la proximité de Paris, une gentrification progressive s'observe. Les fonctions présentes (Définitions) représentent 69 % de l'emploi même si les fonctions métropolitaines sont en progression. Le pôle tertiaire allant de Montreuil à Pantin, avec la réhabilitation des Grands Moulins de Pantin en bureaux, témoigne de cette évolution. Les cadres représentent 30 % des emplois. Il y a autant d'emplois que d'actifs même si la moitié des emplois sont occupés par des non-résidents du département. À la différence du territoire précédent, le profil professionnel de la population résidente présente une bonne adéquation potentielle avec celui requis pour occuper les emplois offerts (Définitions).

Cette partie du département, bien desservie par les transports et présentant de nombreuses opportunités de rénovation dans l'habitat ancien, est devenue emblématique du processus de gentrification de la proche banlieue parisienne. Pour autant, un tiers des résidents vivent encore en logement social et le taux de pauvreté reste élevé (26 %). Le risque est donc de voir augmenter dans les prochaines années la fragmentation socio-spatiale dans ces communes, en faisant coexister les populations à fort niveau de vie et d'emploi avec des populations plus défavorisées.

### Grand Paris Grand Est : une zone résidentielle davantage tournée vers l'est francilien

Au sud-est, l'établissement public territorial (EPT) de Grand Paris Grand Est présente un cadre de vie et des caractéristiques de la population résidente proches des

communes voisines du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne.

Il s'agit d'une zone résidentielle, avec des fonctions présentes dominantes (78 % de l'emploi) et une faible concentration de l'emploi (62 emplois pour 100 actifs). Les emplois sont occupés à 40 % par des actifs qui n'habitent pas le département. La part des emplois de cadres y est inférieure de 6 points à la moyenne départementale.

Ce territoire comprend environ un quart de la population départementale et la plus forte proportion de personnes âgées (13 % de 65 ans ou plus). Plus de la moitié des ménages sont propriétaires (53 %) (figure 10) et la part des cadres dans la population active y est supérieure à celle du département. Avec 21 % de ménages vivant en logement social et un taux de pauvreté de 20 %, ce territoire présente, en moyenne, le moins de fragilités sociales du département.

Aux limites de la zone, Clichy-sous-Bois concentre toutefois d'importantes fragilités sociales alors que Coubron, Gournay-sur-Marne et Le Raincy ont un niveau de vie parmi les plus élevés du département.

### Tremblay-en-France et Villepinte : l'influence aéroportuaire

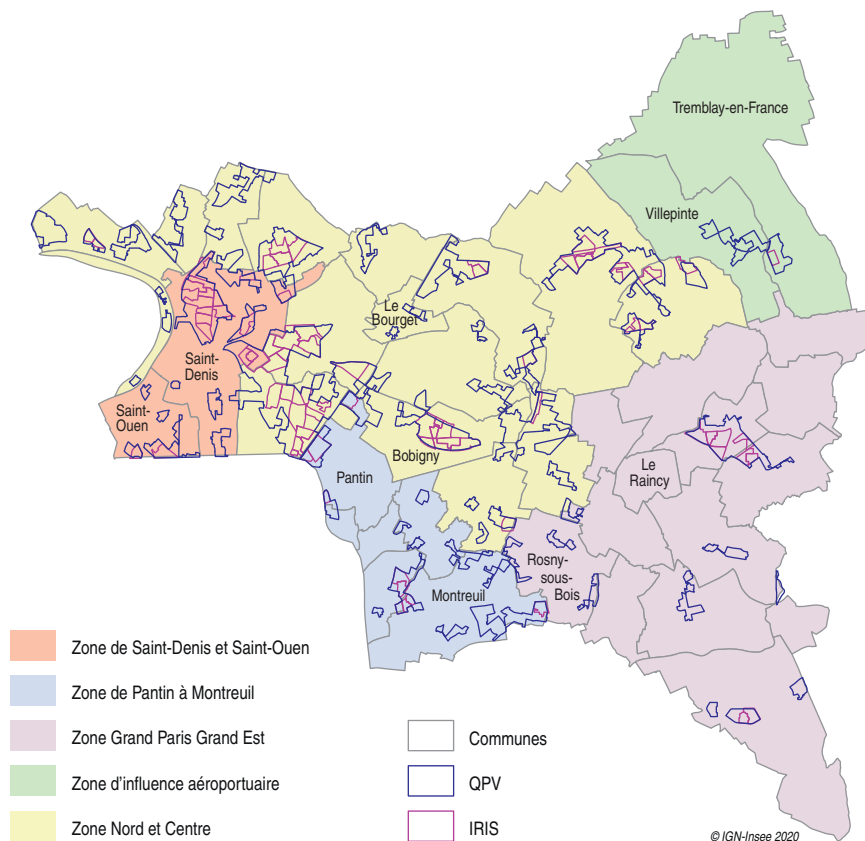
La zone de Tremblay-en-France et de Villepinte concentre plus d'emplois que d'actifs résidents. En effet, dans la commune de Tremblay-en-France, se trouve pour partie la plateforme aéroportuaire de Roissy, qui a bénéficié, pour l'essentiel avant 2008, d'une forte croissance de l'emploi mais ne représentant cependant que 7 % de l'emploi du département. Cette zone attire beaucoup de navetteurs non résidents mais offre aussi des emplois en bonne adéquation avec le profil des actifs résidents.

Les communes de Tremblay-en-France et de Villepinte représentent 4,5 % de la population départementale. Le taux de natalité y est inférieur à celui du département. La part des jeunes y est élevée (37 % des résidents ont moins de 25 ans).

## Les écarts s'accroissent entre les QPV et les autres quartiers

Le dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) permet de déterminer la proportion de la population fiscale de chaque IRIS (*Définitions*) habitant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et de sélectionner les IRIS où 70 % ou plus de la population fiscale résidait en QPV en 2014. Cela représente 197 IRIS en Seine-Saint-Denis : proches des QPV (« IRIS des QPV »), ils regroupent 77 % de la population fiscale séquanodionysienne résidant en QPV. Toutefois, 13 % des habitants de ces IRIS ne résident pas en QPV. Les 197 IRIS des QPV de la Seine-Saint-Denis ont été agrégés selon les cinq zones étudiées et comparés aux autres IRIS de la région.

### Contours des QPV de la Seine-Saint-Denis et des IRIS pris en compte pour les analyser



Source : Insee, recensement de la population 2015.

### Les écarts particulièrement marqués sur l'habitat

En 2015, les IRIS des QPV se distinguent des autres par le statut d'occupation du logement moins favorable : davantage de logements HLM (+ 33 points) et moins de propriétaires (- 29 points).

Les structures familiales diffèrent avec à la fois plus de familles monoparentales (+ 8 points) et de familles nombreuses de trois enfants ou plus (+ 9 points).

Dans ces IRIS, sont sur-représentés également la population immigrée (+ 11 points) et les actifs sans le baccalauréat (+ 15 points) ou se déclarant au chômage (+ 9 points). À l'inverse, la proportion de cadres y est deux fois et demi moindre.

### Les divergences s'accroissent entre les IRIS des QPV et les autres IRIS

Avec le temps, les écarts socio-économiques se sont accentués. Ainsi, en 1999, la part des cadres était deux fois moins élevée que celle des autres IRIS. La sur-représentation des actifs sans baccalauréat était un peu moindre en 1999 : l'écart n'était alors que de 11 points.

### Dans la zone Grand Paris Grand Est, la part des habitants dans des QPV est la plus faible de tout le département

	Part de la population résidant en QPV (en %)
Zone de Saint-Denis et Saint-Ouen	62,1
Zone de Pantin à Montreuil	29,9
Zone Grand Paris Grand Est	16,7
Zone d'influence aéroportuaire	25,4
Zone Nord et Centre	52,2
<b>Seine-Saint-Denis</b>	<b>39,5</b>
<b>Île-de-France</b>	<b>13,0</b>

Source : Insee, Filosofi 2013 et 2014.

Les résidents sont issus des classes moyennes et sont majoritairement propriétaires. Les familles nombreuses représentent 20 % de l'ensemble des ménages et la part des familles monoparentales progresse plus vite qu'ailleurs. Cette zone présente une forte proportion d'actifs sans baccalauréat (*figure 11*) et donc touchés de plus en plus par le chômage.

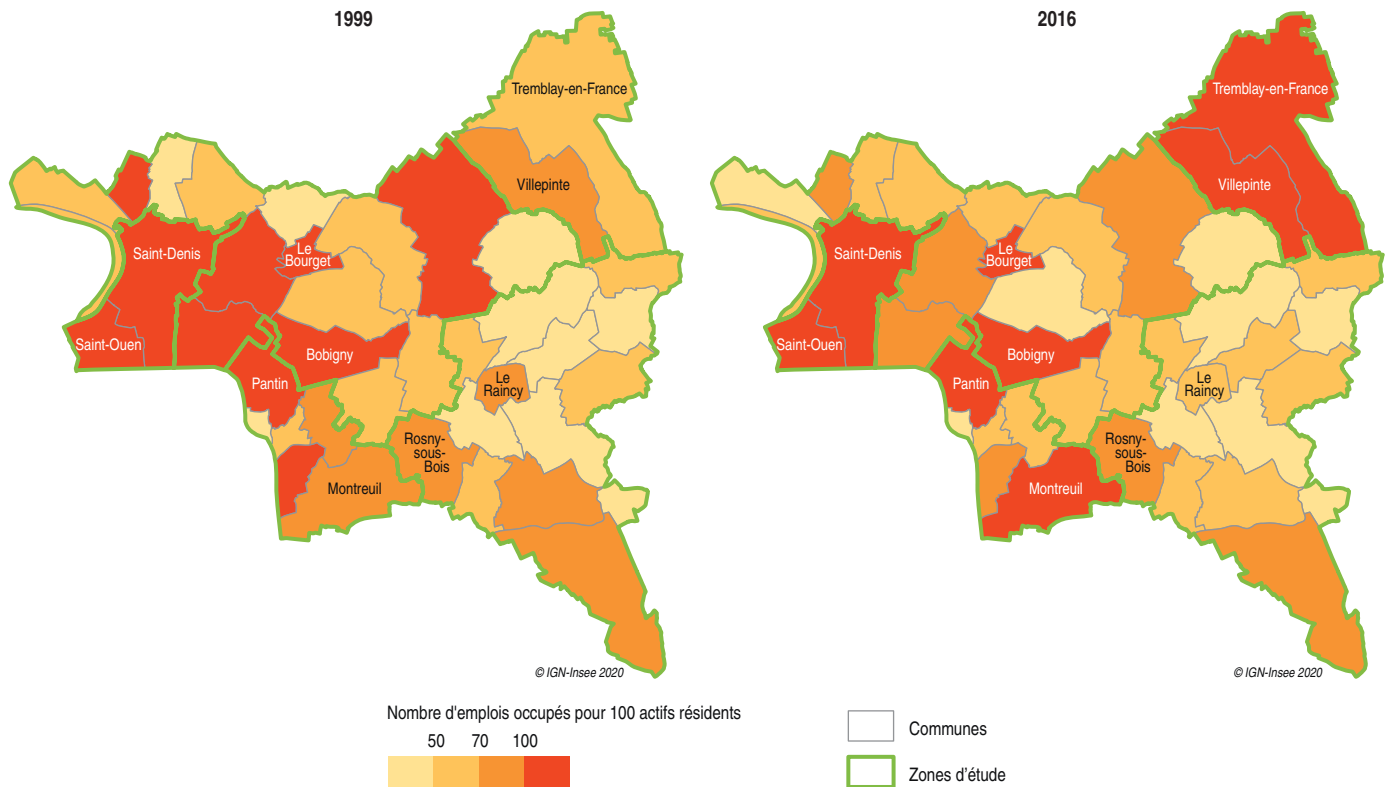
### Le nord et le centre du département concentrent les fragilités socio-économiques

Cette partie du département est la plus peuplée (44 % de la population départementale) et symbolise la fragilité socio-économique du département. Les emplois y sont pourtant nombreux (35 % des emplois du département) mais globalement peu dynamiques (+ 6,5 % entre 1999 et 2016). Cependant, les emplois de la sphère présente (en général moins qualifiés) dominent et progressent alors que ceux des fonctions métropolitaines, faiblement représentés, diminuent. Avec ses deux pôles économiques (Le Bourget et le pôle administratif de Bobigny), ce territoire compte 75 emplois pour 100 actifs et six emplois sur dix sont occupés par des résidents du département.

Il s'agit surtout d'une zone d'accueil pour une population modeste, voire précaire. Plus de 37 % des habitants ont moins de 25 ans, et plus d'une personne sur trois est immigrée. Les ménages vivent à 70 % dans un habitat collectif et 39 % occupent un logement social. La part des familles nombreuses est la plus forte du département et celle des familles monoparentales est supérieure à la moyenne départementale.

Les cadres sont très minoritaires dans la population active (8 %). Plus d'un actif sur deux est sans baccalauréat et plus de deux sur dix sont au chômage (au sens du recensement de la population). Le taux de pauvreté atteint 34 %.

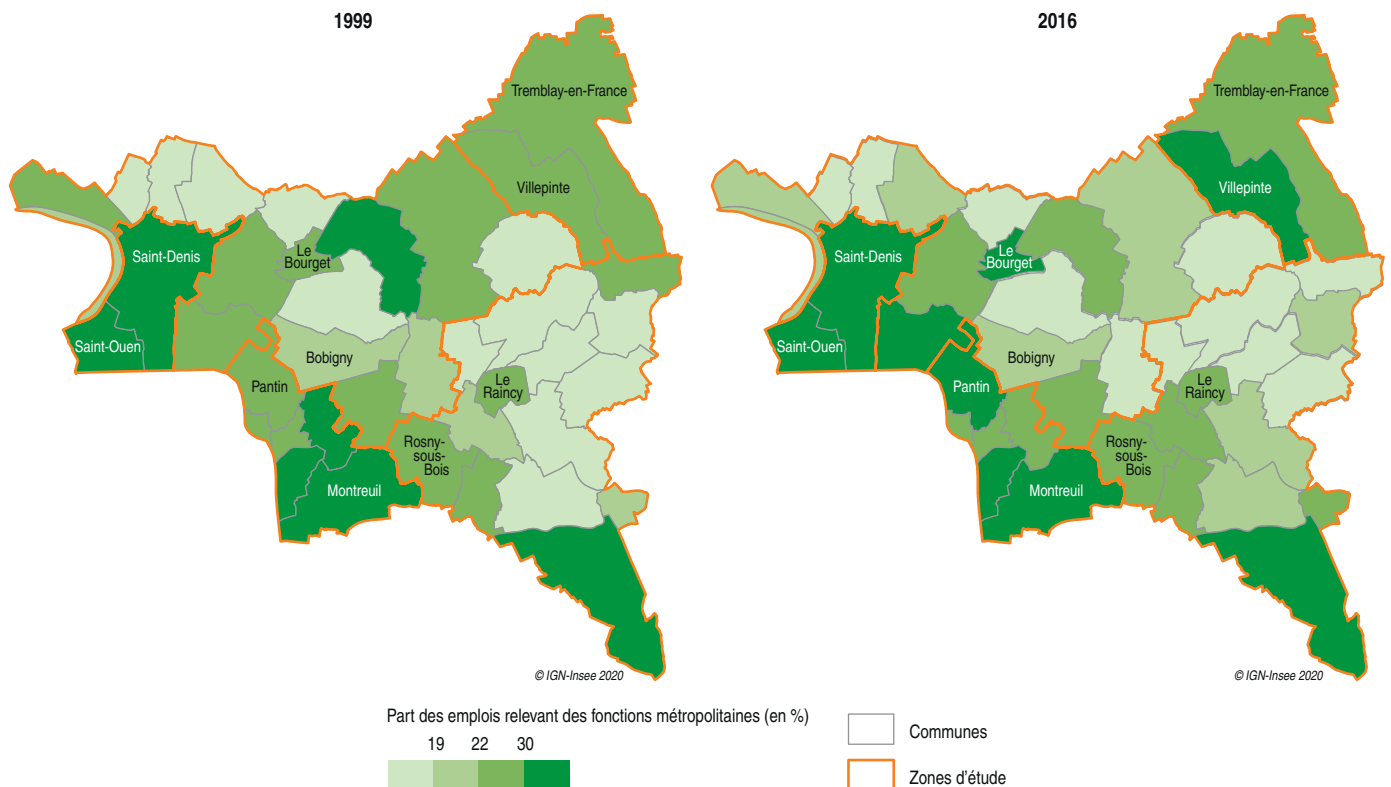
## 1 Les emplois sont davantage concentrés dans les grandes communes limitrophes de Paris et à proximité de l'aéroport



Lecture : en 2016, dans la commune de Montreuil, il y a plus d'emplois que d'actifs occupés. Ce rapport est supérieur à celui de 1999 qui était entre 70 et 100 emplois pour 100 actifs occupés.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2016.

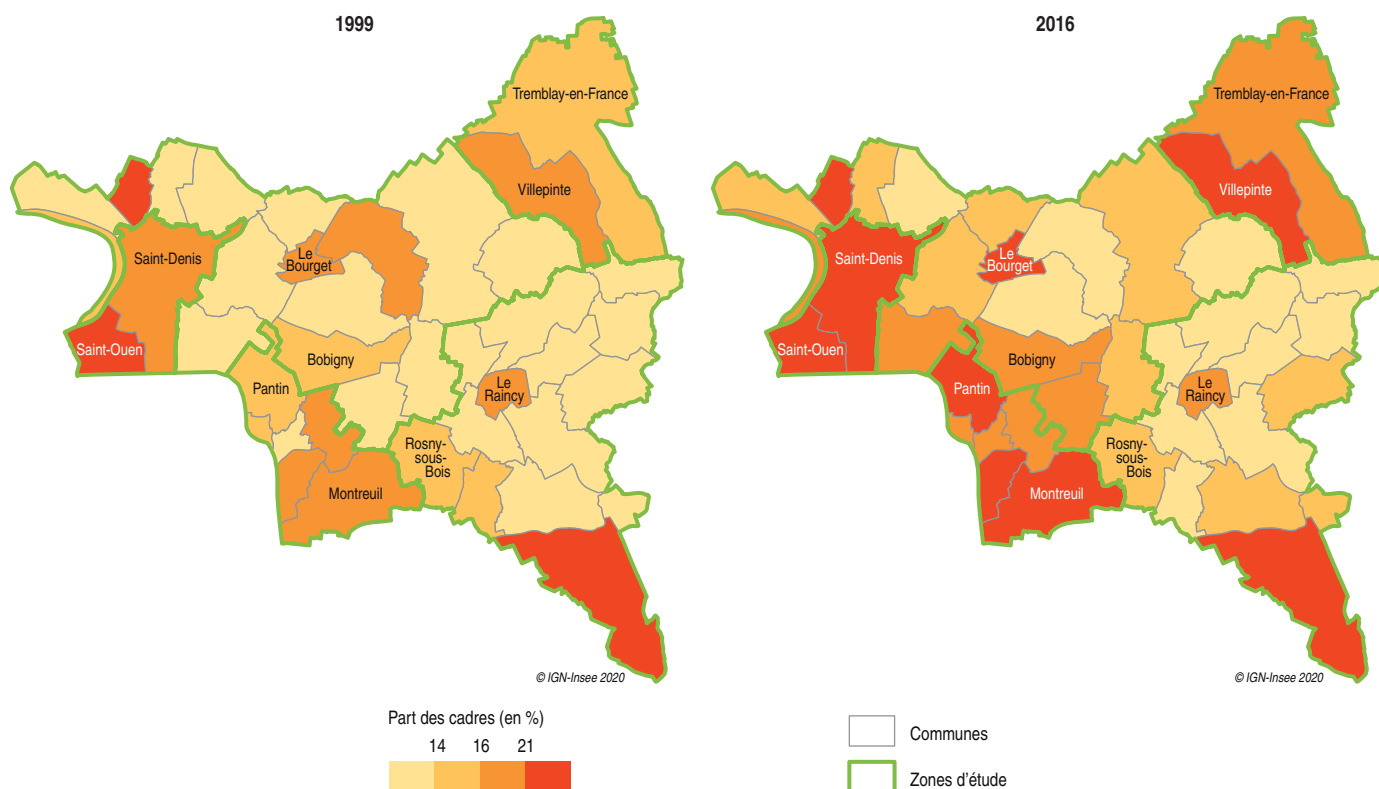
## 2 Les fonctions métropolitaines restent concentrées dans quelques grandes communes



Lecture : la part des emplois relevant des fonctions métropolitaines est supérieure à 30 % au Bourget en 2016. Elle est supérieure à celle de 1999 qui était comprise entre 22 % et 30 %.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2016.

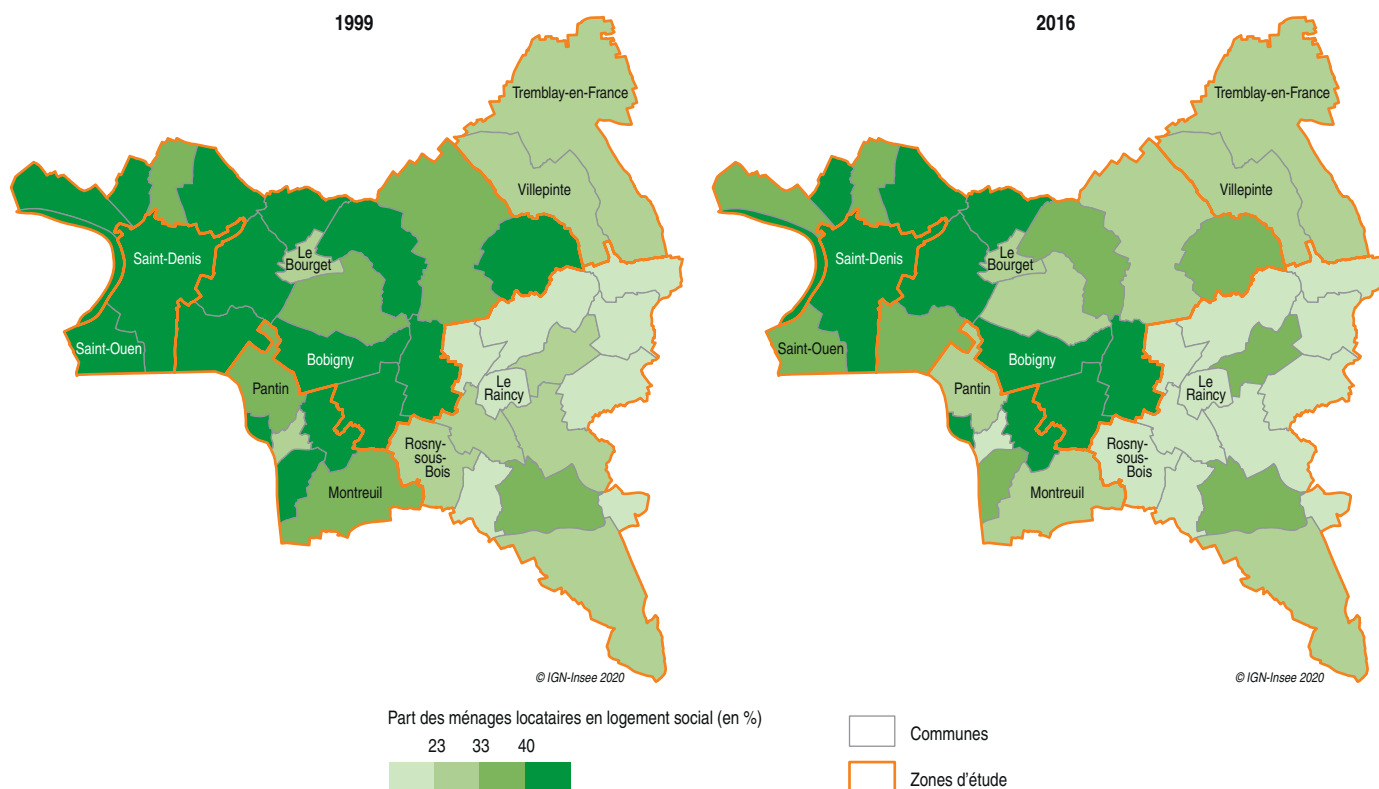
### 3 Des cadres de plus en plus présents en Seine-Saint-Denis



Lecture : à Villepinte, la part de cadres dépasse 21 % en 2016. Elle est supérieure à celle de 1999 qui était comprise entre 16 % et 21 %.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2016.

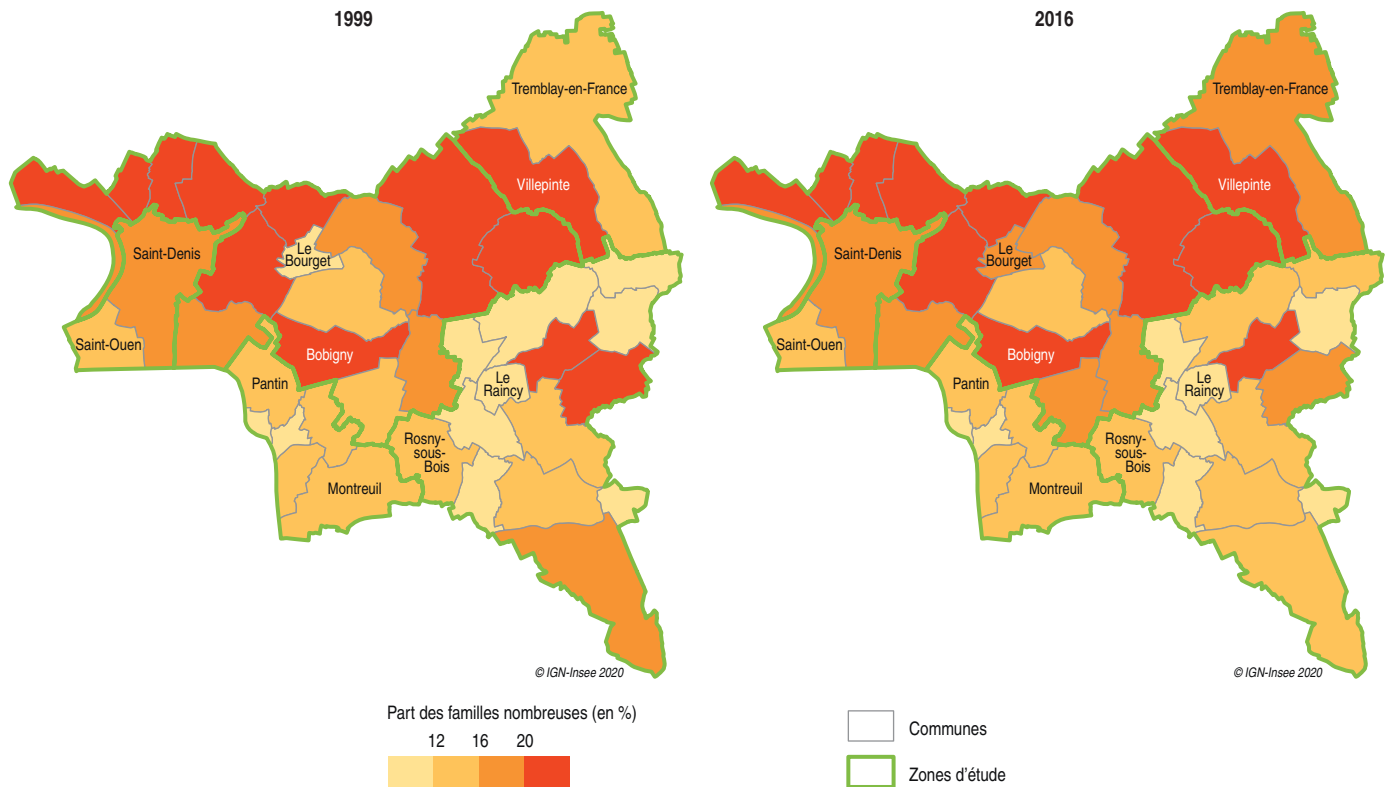
### 4 Des logements sociaux très nombreux à l'ouest de la Seine-Saint-Denis



Lecture : à Saint-Ouen, la part de ménages locataires en logement social est comprise entre 33 % et 40 % en 2016. Elle était supérieure à 40 % en 1999.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2016.

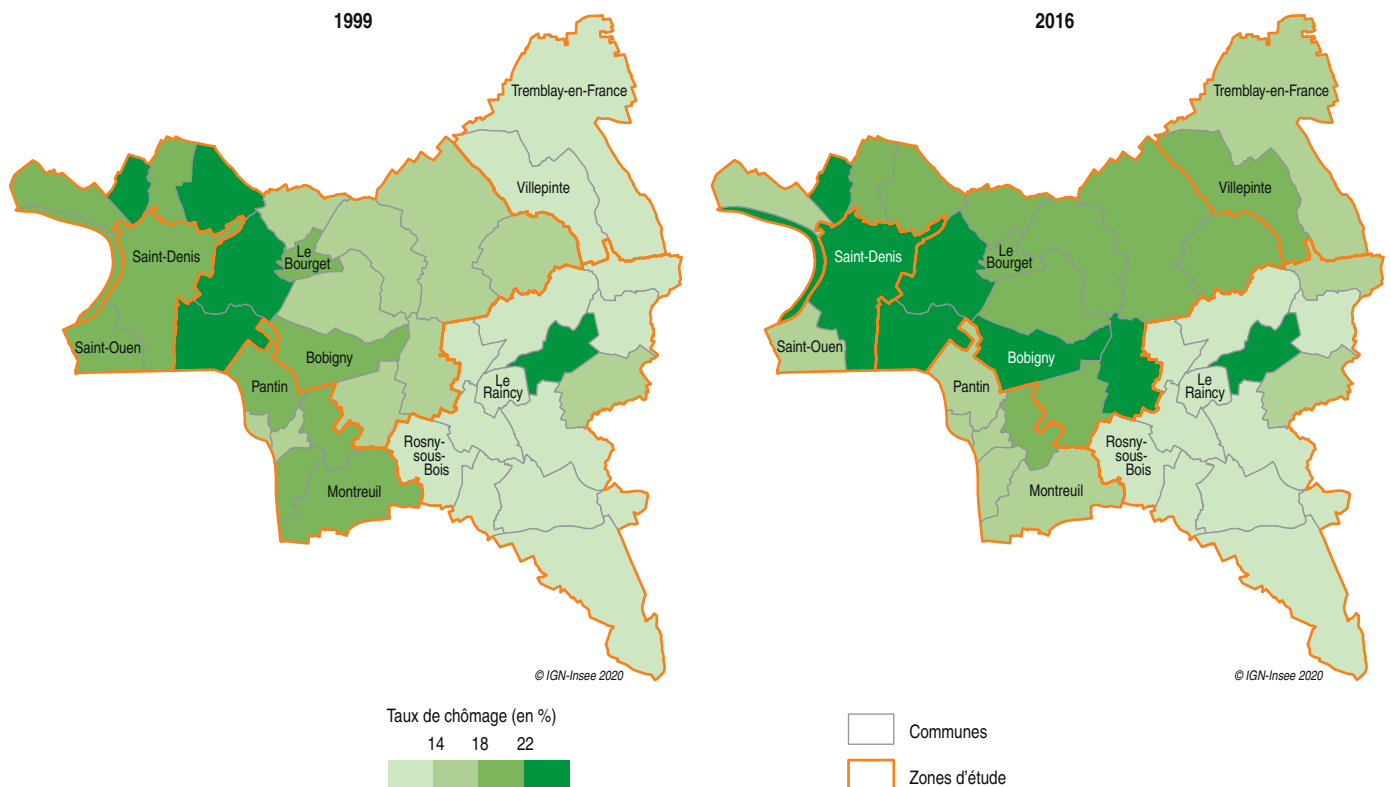
## 5 Des familles plus grandes au nord du département



Lecture : au Bourget, la part des familles nombreuses est comprise entre 16 % et 20 % en 2016. Elle a augmenté depuis 1999, où elle était inférieure à 12 %.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2016.

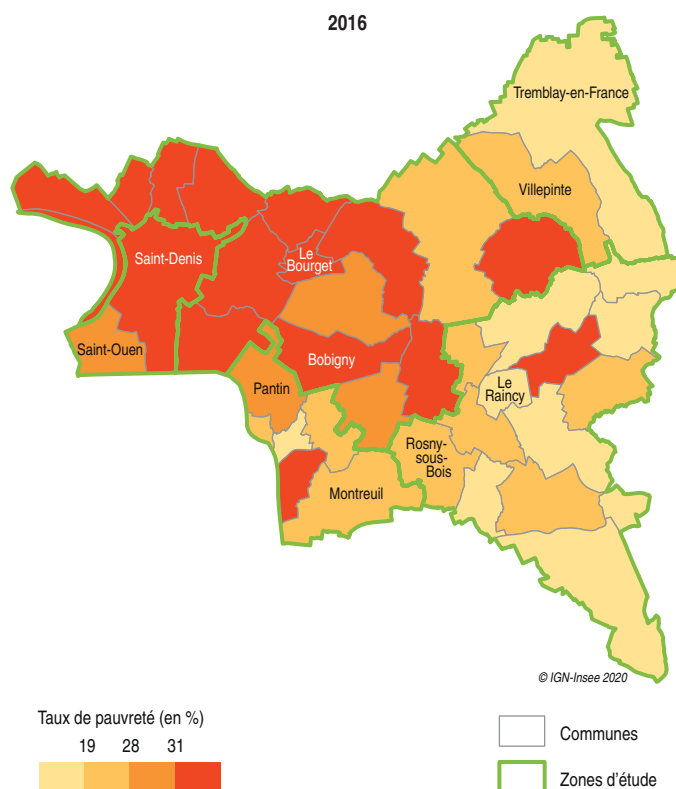
## 6 Un chômage très présent, en particulier dans le nord-ouest du département



Lecture : la part des chômeurs au sens du recensement a augmenté à Saint-Denis : comprise entre 18 % et 22 % en 1999, elle dépasse 22 % en 2016.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2016.

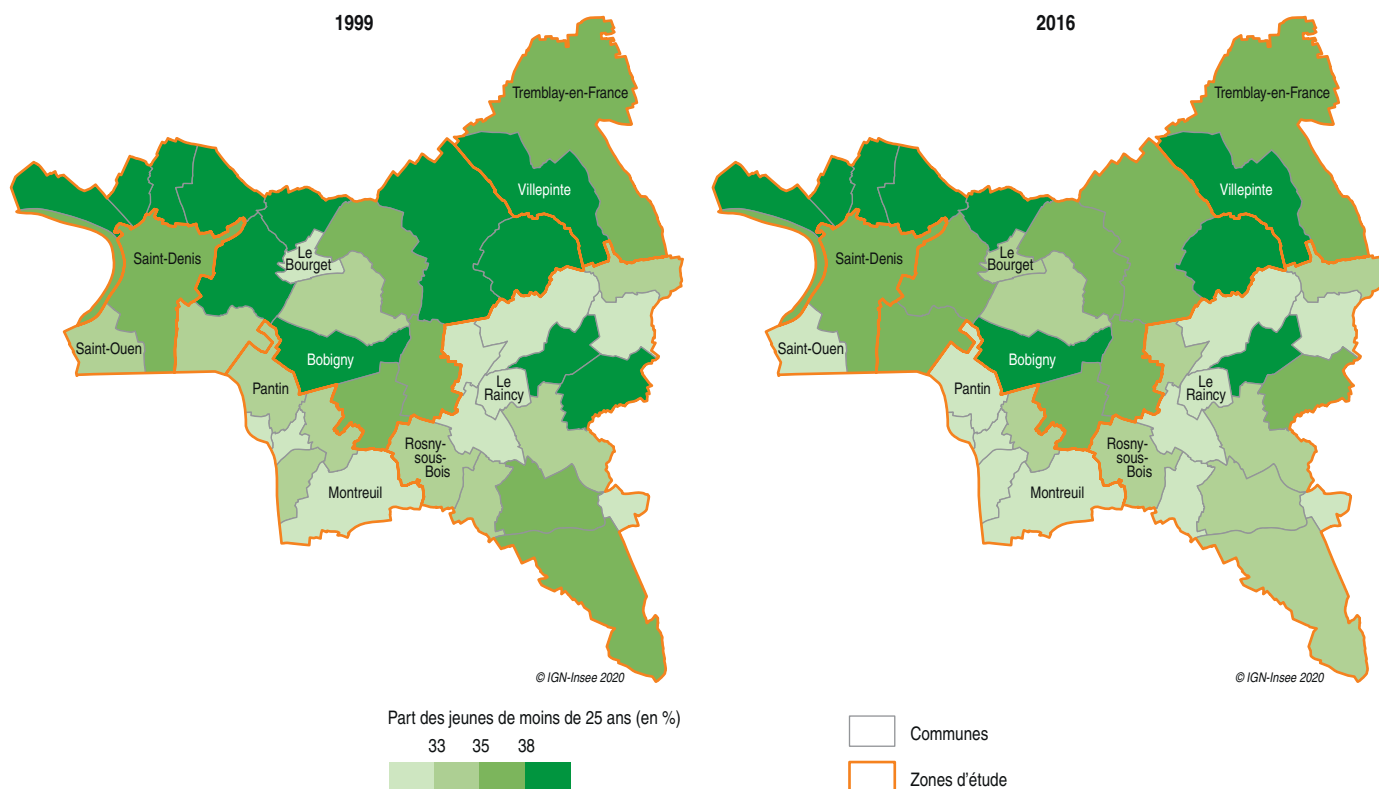
## 7 Une population particulièrement pauvre au nord-ouest du département



Lecture : en 2016, le taux de pauvreté à Tremblay-en-France est inférieur à 19 %.

Source : Insee, Filosofi 2016.

## 8 Une population qui reste très jeune, surtout au nord du département

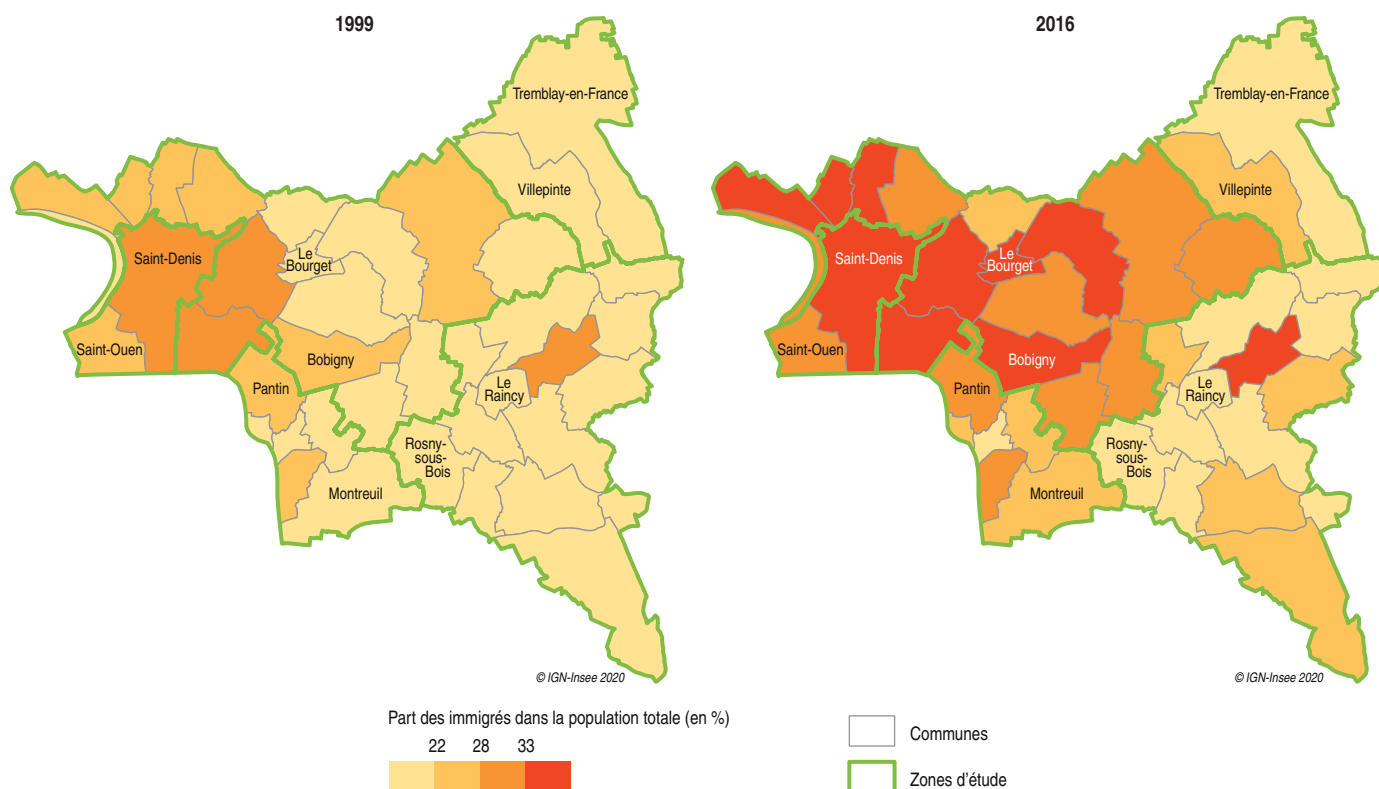


Lecture : à Pantin, la part des jeunes de moins de 25 ans a diminué entre 1999 et 2016, passant sous la barre des 33 %.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2016.



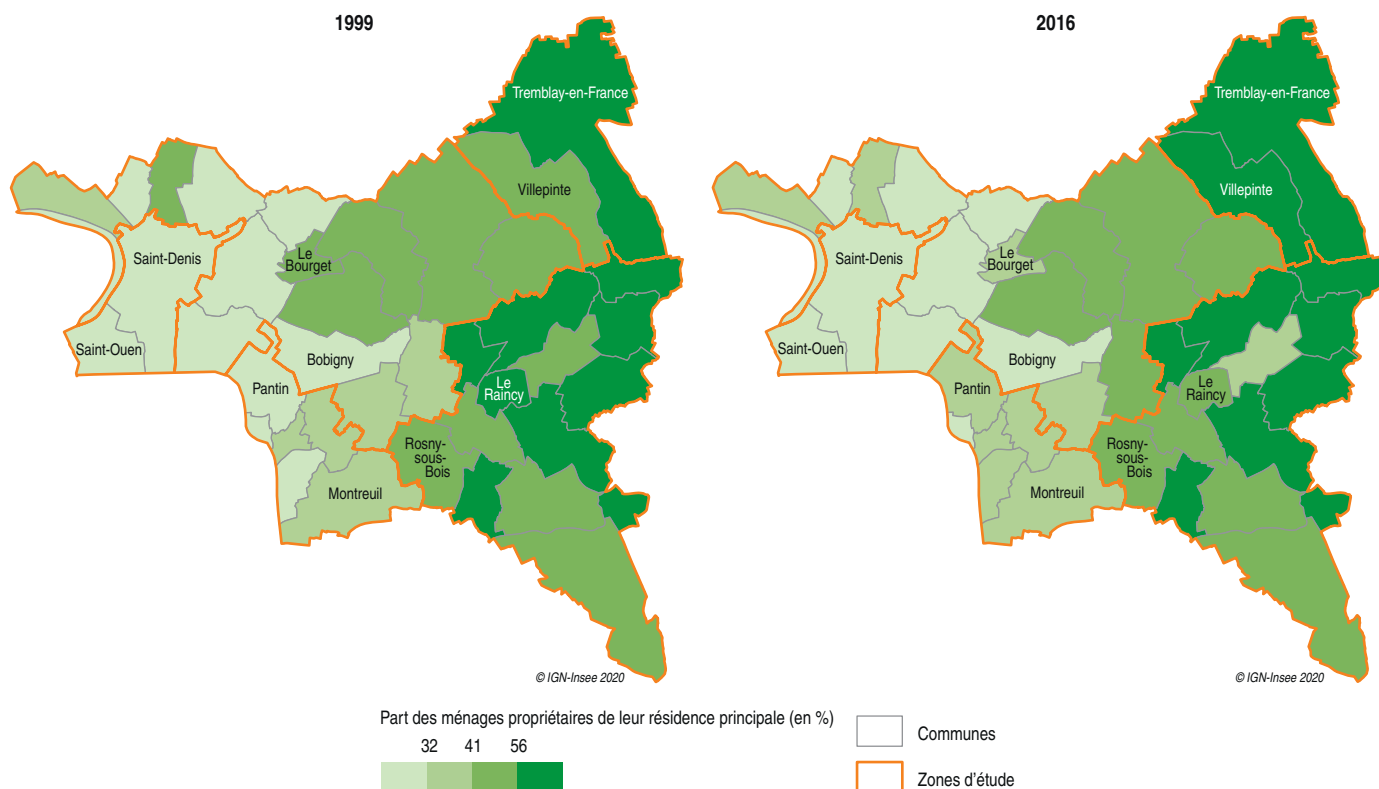
## 9 Un fort afflux de population immigrée dans les années 2000



Lecture : au Bourget, la part des immigrés a augmenté dans la population totale entre 1999 et 2016, passant de moins de 22 % à plus de 33 %.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2016.

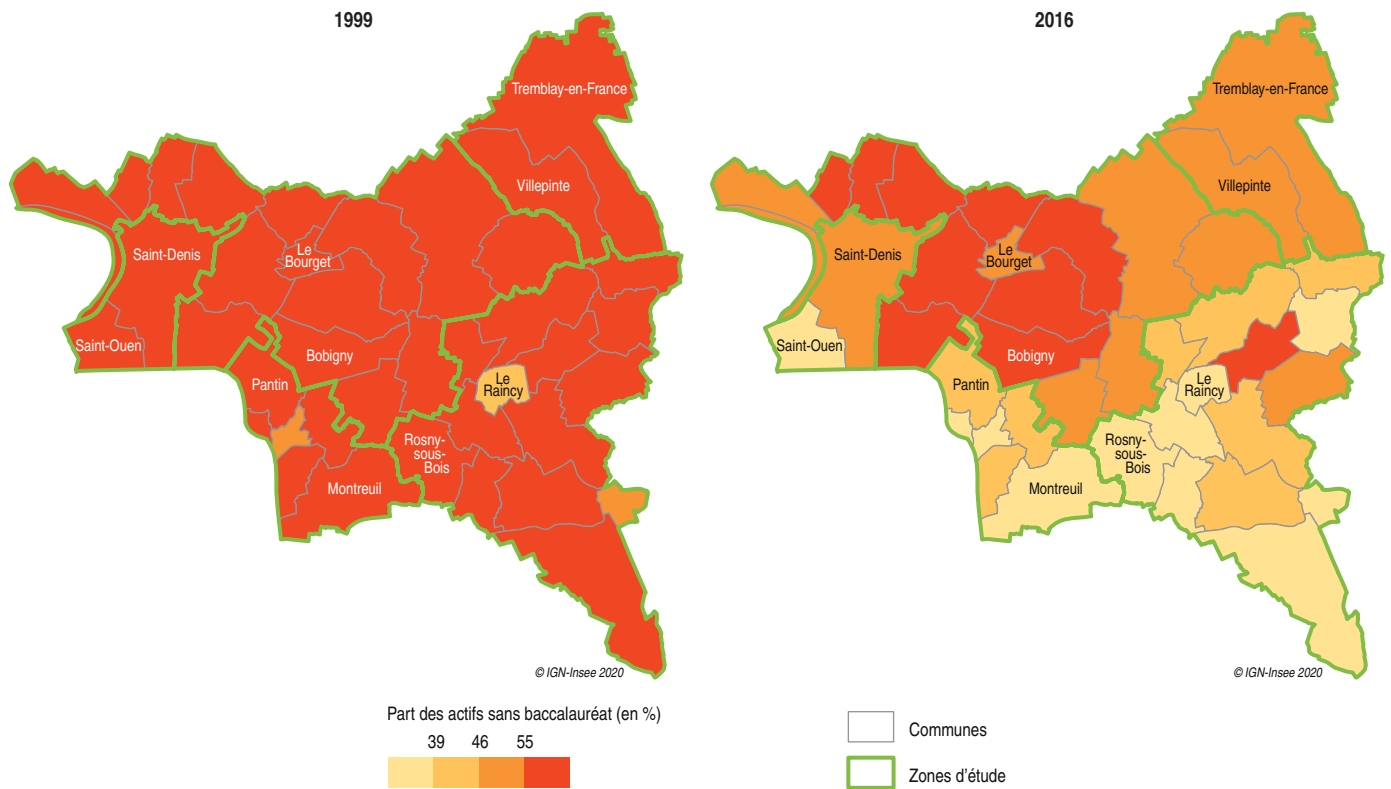
## 10 Les locataires surtout à l'ouest du département et les propriétaires plutôt à l'est



Lecture : la part de ménages propriétaires de leur résidence principale est comprise entre 41 % et 56 % au Raincy en 2016. Elle était supérieure à 56 % en 1999.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2016.

**11** La part des non-diplômés décroît rapidement dans le département, mais elle reste élevée au nord



Lecture : à Rosny-sous-Bois, la part des actifs sans baccalauréat a diminué. Elle est supérieure à 55 % en 2016 alors qu'elle était inférieure à 39 % en 1999.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2016.